



© 2026 Les Echos Publishing

En raison de la forte inflation des derniers mois, le Smic sera revalorisé de 2,41 % au 1^{er} juin 2026.

À cette date, son montant horaire brut passera donc de 12,02 à 12,31 €. Quant à son montant mensuel brut, il sera porté de 1 823,03 à 1 867,02 € (+ 43,99 €) pour une durée de travail de 35 heures par semaine.

Le montant mensuel net du Smic s'établira donc à 1 477,93 € (contre 1 443,11 € actuellement), soit une augmentation 34,82 € par mois.

Précision : à Mayotte, le montant horaire brut du Smic sera fixé à 9,56 € à compter du 1^{er} juin 2026, soit un montant mensuel brut de 1 449,93 (contre 1 415,05 € actuellement) pour une durée de travail de 35 heures par semaine.

[Communiqué de presse du ministère du Travail, 13 mai 2026](#)

© 2026 Les Echos Publishing